
BIENVENUE

Réunion d'information
préalable du public (RIP)



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES



- La réunion est filmée
- La vidéo sera disponible pour une durée de 15 jours dès demain
- Le public n'est pas filmé mais le son des interventions est enregistré
- L'utilisation du micro est nécessaire



- La Ville doit établir un procès-verbal officiel dans les 30 jours ; les noms et prénoms des intervenants doivent être mentionnés lors des prises de parole
- Il est également demandé de s'inscrire sur la liste des présences
- Le PV de la réunion peut être demandé auprès de la Ville

QUI EST QUI?



- Ville de Wavre – présidence de la réunion



- ABV ENVIRONNEMENT - Chargé de l'EIE
Géraldine DELAIDE
Romane DE VREESE



- BW PROMO (ABOREAL) – Développeur
Anciennement « BW PROMO »
Bernard JACQUET

Entouré d'une équipe multidisciplinaire :

- Bureau d'Etudes Lenchant - Architectes

Sabrina BALLEZ

Michaël LENCHANT

Ionela STEFAN



- Agora – Aménagement et environnement

Paul PLAK

Solène ROUSSEL-GALLE



- Landscape Design – Paysagiste

Edouard VINCENT

Bernard CAPELLE



DÉROULÉ DE LA RÉUNION



19h00 - 19h45

Contexte de la réunion et explication sur l'étude
d'incidences sur l'environnement (EIE)

Présentation du projet

19h45 - 20h45

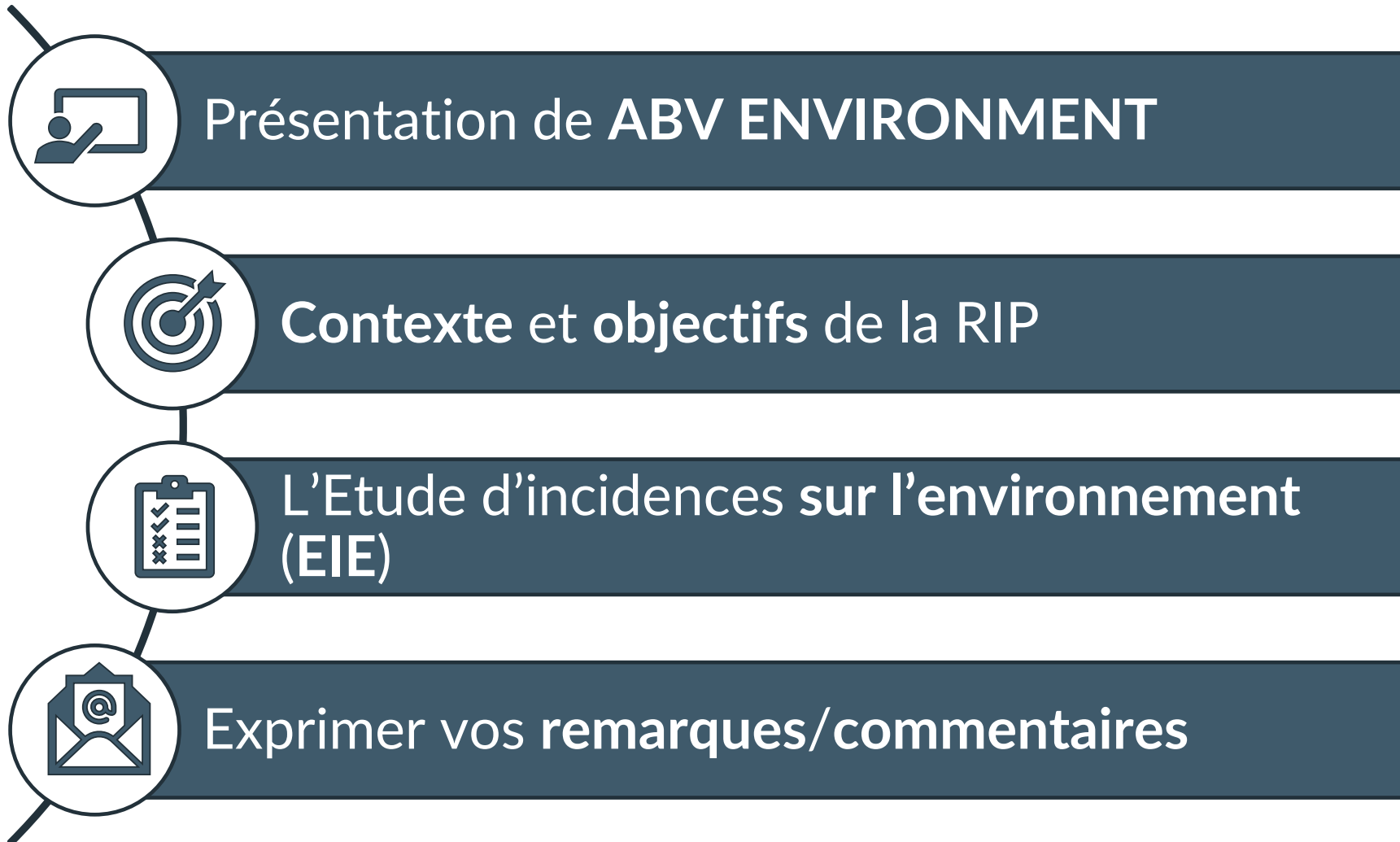
Questions / Réponses

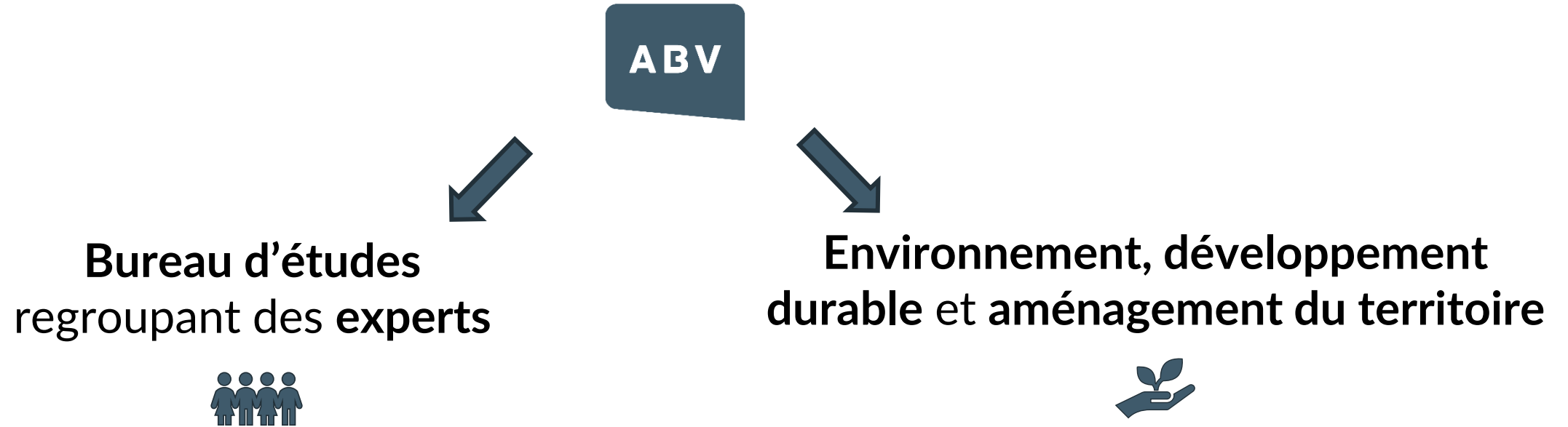


RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE DU PUBLIC (RIP)

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Plan de l'exposé





**Bureau agréé par la Région wallonne et
indépendant du Demandeur du permis**

Quel est le contexte ?

L'introduction envisagée
d'une **demande de permis
d'urbanisation**

Une procédure réglementée
par le **Code de
l'Environnement**

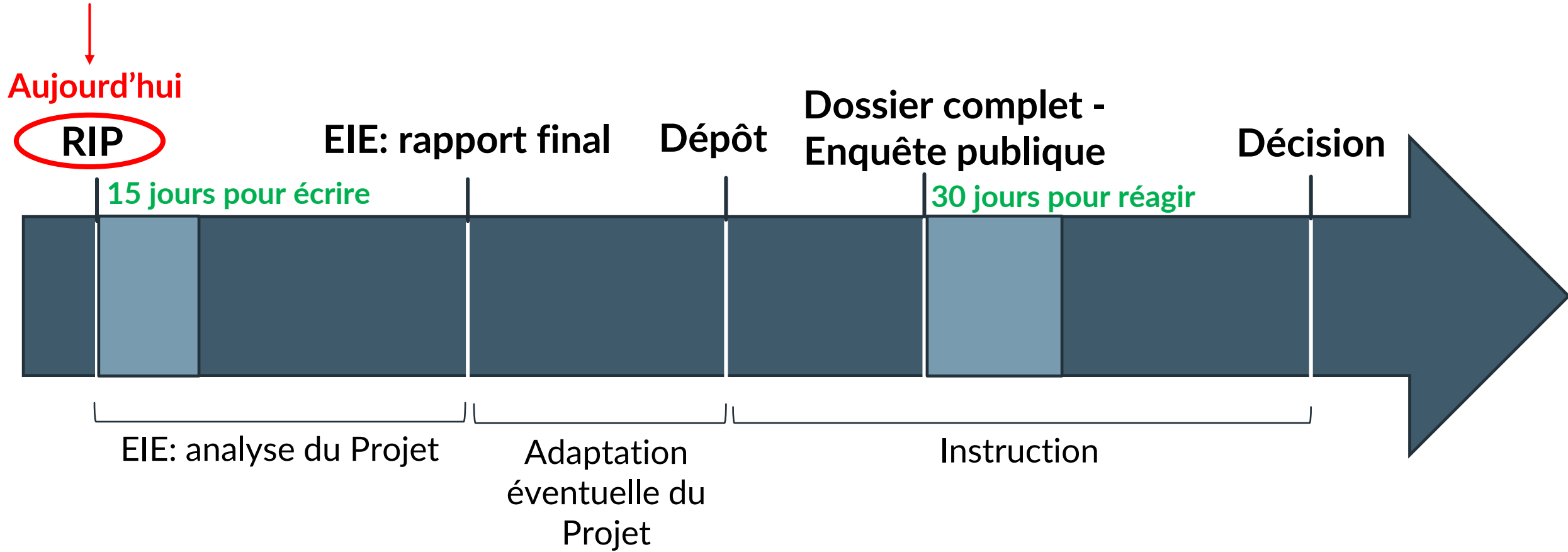


La réalisation d'une
**étude d'incidences sur
l'environnement (EIE)**



Une **réunion
d'information préalable
au public (RIP)**

Étapes du processus de demande de permis



Réunion d'information préalable au public (RIP)



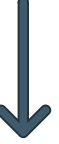
Le Demandeur



Présenter son projet

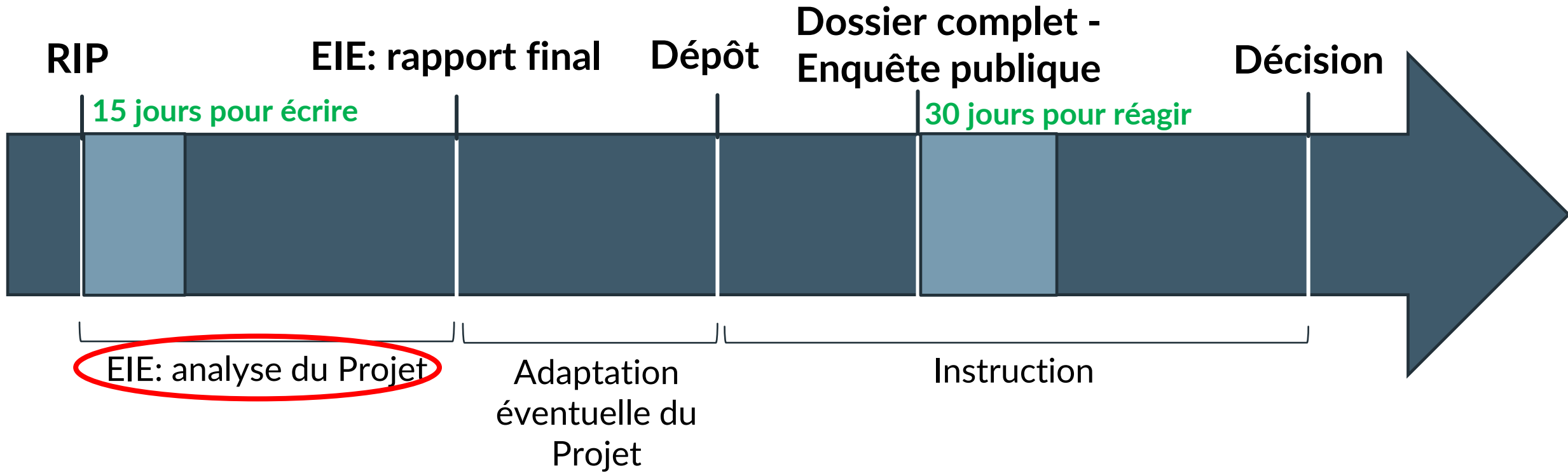


Le Public



- Observations
- Suggestions
- Points d'attention
- Alternatives

Étapes du processus de demande de permis



Qu'est-ce qu'une EIE ?

Étude d'incidences sur l'environnement (EIE)



Effets du Projet

Recommandations



Identification

Description

Évaluation

Qu'est-ce qu'une EIE ?



Aménagement
du territoire

Energie



Air & climat



Être humain & sécurité



Hydrologie



Géologie &
hydrogéologie

Déchets



Faune & Flore



Relief & paysage



Chantier



Acoustique & vibrations

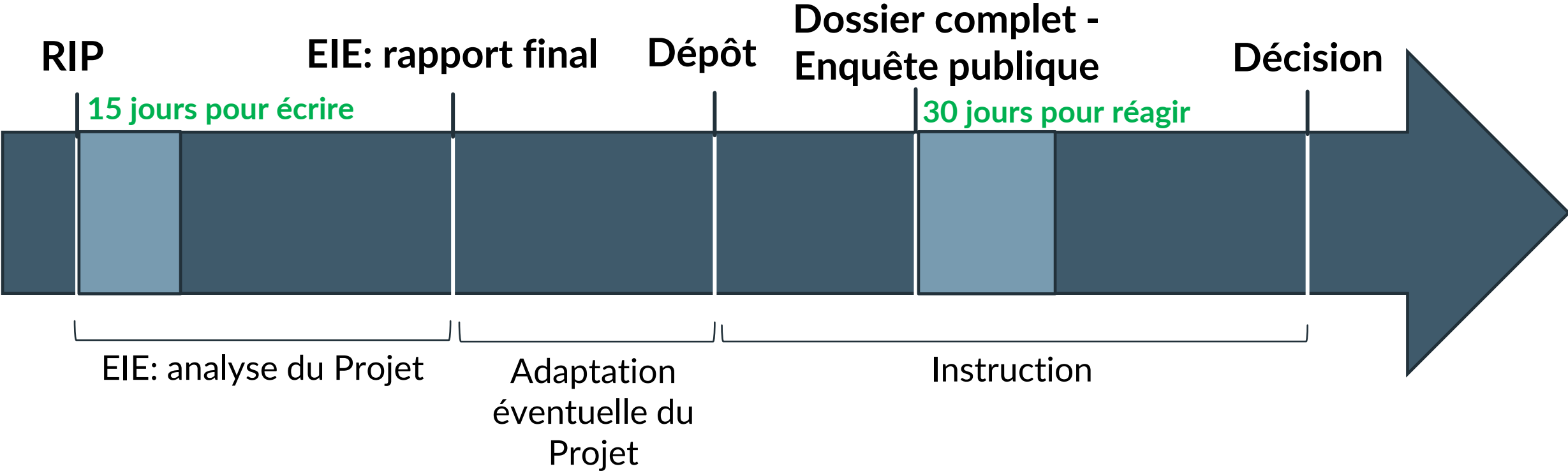


Mobilité



+ Interactions entre ces domaines & Alternatives

Étapes du processus de demande de permis



Où écrire ?

Collège communal:

Soit PAR COURRIER

Collège communal de la Ville de Wavre
Hôtel de Ville de Wavre,
Place de l'Hôtel de Ville 1
1300 Wavre

Soit PAR EMAIL

permisurbanisme@wavre.be

&

Demandeur :

BW PROMO

Rue du Fond Cattelain 1 boîte 1
1435 Mont-Saint-Guibert
info@cubics.be

<https://vimeo.com/1174813161>

Du jeudi 21 mai 2026 jusqu'au jeudi 4 juin 2026 inclus